

## Synthèse : Estimation de la production de miel 2021



Cette synthèse présente l'estimation de la production française de miel en 2021 menée par ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA et avec le soutien financier d'Interapi.

### Objectifs de l'étude

Les **objectifs** de cette étude sont d'**estimer le tonnage total national et par région** de miel produit, d'estimer le tonnage total national de certaines miellées, d'énoncer les hypothèses à dire d'experts sur les causes ayant pu conduire aux difficultés de production de l'année.

### Estimation de la production de miel en 2021

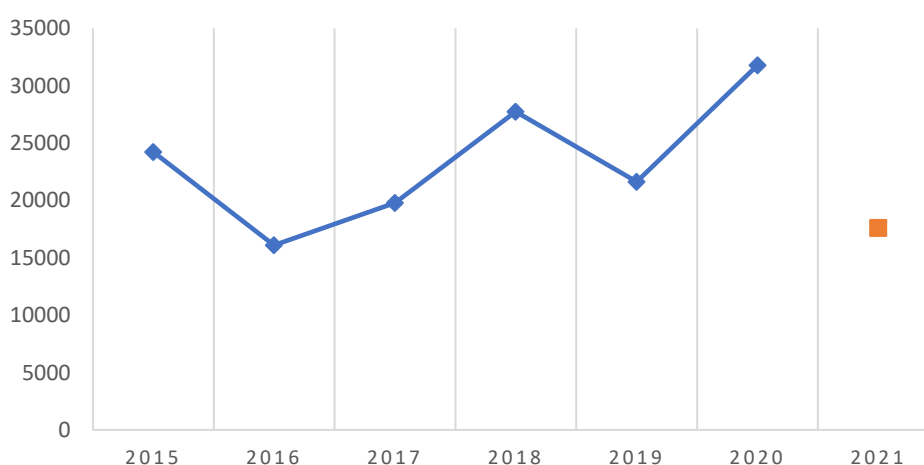
La production de miel en 2021 est estimée à **17 621 tonnes** (Cf. Figure 1). La production moyenne de miel entre 2015 et 2020 était de 23 546 tonnes par an, on observe donc une baisse de 25% en 2021 par rapport à cette moyenne.

2021 est considérée comme une **mauvaise année de production pour l'apiculture**, malgré un bon état des colonies à la sortie de l'hiver 2020/2021. Cette baisse de production s'explique notamment par les **mauvaises conditions météorologiques** : malgré un hiver doux, le gel en avril a affecté le reste de la saison apicole, et les mois de mai, juin et juillet ont été, dans la plupart des régions, froids, venteux et pluvieux. Ces conditions météorologiques ont été défavorables au butinage et au bon approvisionnement en ressources des colonies.

L'élevage a été globalement **compliqué** en 2021, avec des **problèmes et des retards de fécondations**, notamment liés aux conditions météorologiques.

Figure 1 : Evolution de la quantité de miel produite entre 2015 et 2021 (2021 : 17 621 tonnes)

### Production annuelle de miel entre 2015 et 2021 (tonnes)



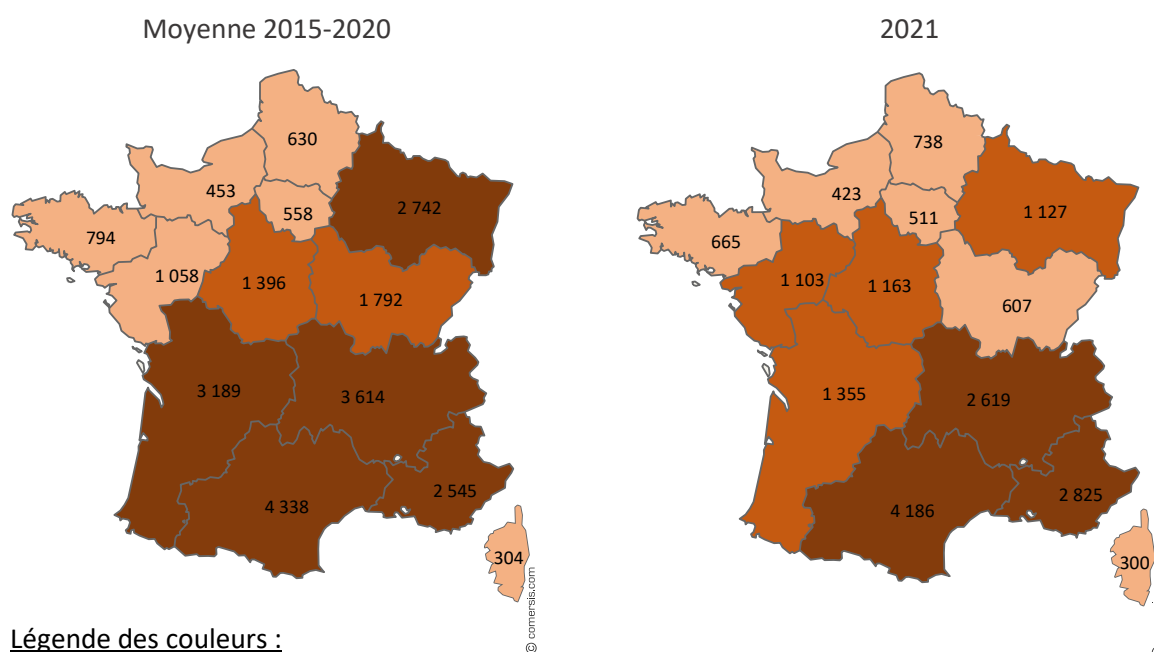
#### Légende :

- Méthode d'estimation d'Agrex Consulting
- Méthode d'estimation d'ADA France

Les régions **Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**, sont les **trois premières régions productrices** de miel en 2021. Si on compare l'estimation de la production de miel 2021 avec la moyenne de production entre 2015 et 2021, les régions Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté sont celles dont la production est le plus en dessous de la moyenne des années précédentes, avec un écart allant de 58% à 66% (Cf. Figure 2).

Figure 2 : A gauche : Répartition de la moyenne de production de miel par an entre 2015 et 2020 par région en tonnes (source : Agrex Consulting) ; A droite : Répartition de la production de miel par région estimée en 2021 en tonnes (source : Enquêtes ADA)

### Production annuelle de miel par région (tonnes)



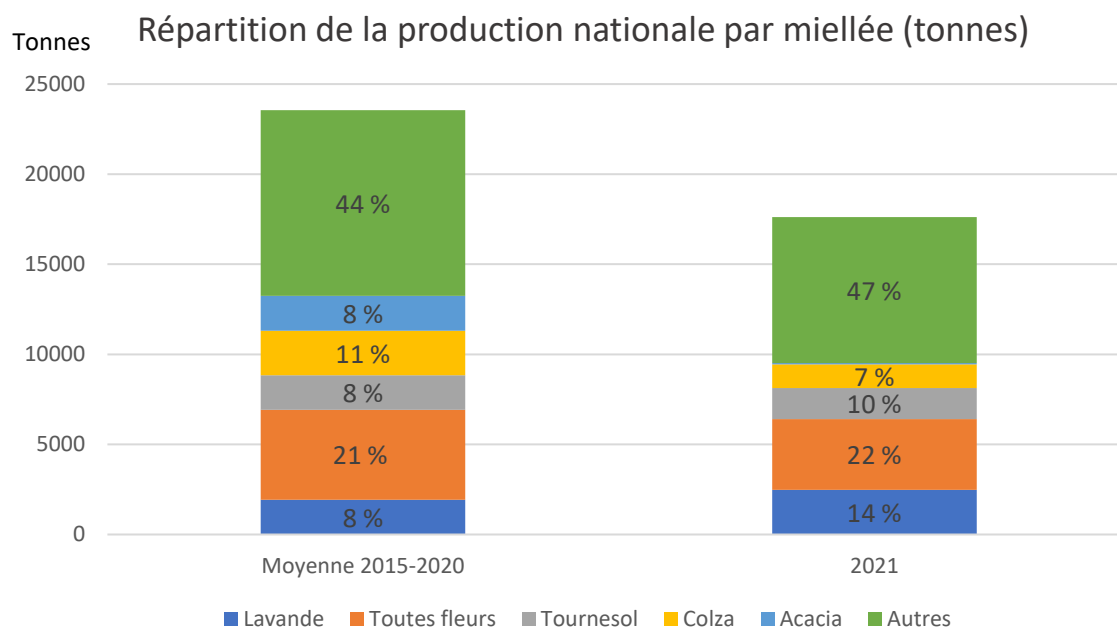
Légende des couleurs :

- Moins de 5% de la production nationale
- 5% à 10% de la production nationale
- Plus de 10% de la production nationale

### Dans cette mauvaise saison, des niveaux de production hétérogènes selon les miellées

La **miellée de lavande a été plutôt bonne** (Cf. Figure 3), elle est estimée à **2 472 tonnes** en 2021, soit supérieure de 28% à la moyenne des 6 dernières années qui est de 1 924 tonnes par an. La **miellée de tournesol** a quant à elle été moyenne à bonne selon les régions. Elle est estimée à **1 722 tonnes** en 2021, soit inférieure de 10% à la moyenne des 6 dernières années. En revanche, la **miellée d'acacia** a été très **mauvaise**, étant quasi nulle à nulle dans la majorité des régions. La miellée de **colza** a également été mauvaise, la production a été inférieure de près de 50% à la moyenne des 6 dernières années. Selon les remontées des experts du réseau, cette miellée a été nulle à faible en Bourgogne-Franche-Comté et dans la région Grand Est.

Figure 3 : A gauche : Répartition de la production nationale par miellée sur la période 2015-2020 en tonnes (source : Agrex Consulting) ; A droite : Répartition de la production nationale par miellée estimée en 2021 en tonnes (source : Enquêtes ADA)



### Méthode de l'étude

La production a été estimée à partir des **enquêtes production** menées auprès d'apiculteurs par le réseau des ADA. Les données ont ensuite été **extrapolées** à partir du rendement à la ruche (Kg de miel/ruche) estimée à partir des enquêtes des ADA, du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2020 et du nombre de ruches mises en production par exploitant en 2020 émis par Agrex Consulting.

3 régions (Ile-de-France, Centre-Val de Loire et Normandie) n'ont pas diffusé d'enquête production en 2021, et 1 région (Corse) n'avait pas fini de recueillir les données, nous avons donc estimé la quantité de miel totale produite en ajoutant la proportion que représentait ces régions en moyenne au cours des 6 dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting.

Tableau 1 : Représentativité des répondants aux enquêtes des ADA en 2021 par rapport au nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2020

Nombre de ruches en hivernage 2020/2021	Nombre de répondants enquêtes ADA 2021 / Nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL 2020
Moins de 50 ruches	0,1 %
50 à 149 ruches	3,6 %
150 à 399 ruches	8,7 %
Plus de 400 ruches	11,5 %
<b>Total</b>	<b>0,6 %</b>
<b>Dont plus de 50 ruches</b>	<b>6,5 %</b>

Les enquêtes ont permis de recueillir les réponses de 426 apiculteurs, soit 0,6% du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2020 (Cf. Tableau 1). Notre échantillon est **peu représentatif des apiculteurs ayant moins de 50 ruches**. En effet les ADA ont diffusé leurs enquêtes auprès de leurs adhérents, qui sont pour l'essentiel des apiculteurs pluriactifs ou professionnels ayant plus de 150 ruches. Notre échantillon représente 6,5% du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL ayant mis en hivernage plus de 50 ruches en 2020.

Pour les apiculteurs ayant mis moins de 50 ruches en hivernage en 2020/2021, nous avons donc utilisé une autre méthode d'extrapolation : nous avons estimé la proportion moyenne de la quantité de miel nationale produite pour cette catégorie au cours des 6 dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting.

L'estimation de la production par miellée s'appuie quant à elle sur les enquêtes des ADA mais aussi sur les dires des experts du réseau des ADA.

Les chiffres estimés dans cette étude sont à prendre avec précaution, **il s'agit d'une estimation « à la louche »**.

**Comparer** cette estimation à celle de l'observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 FranceAgriMer, quand elle sera diffusée, pourra nous permettre de connaître notre **marge d'erreur** et d'adapter notre méthode.

**Remerciements :** Un grand merci à l'ensemble du réseau des ADA pour nous avoir transmis les données et à l'ensemble des apiculteurs qui ont répondu aux enquêtes sur la production de miel 2021.



© Pixabay